

- 02 | Som m aire
- 03 | Interview
- 04 | Nouvelles

artiers

- 08 | Num érique

s

e climat

- 12 | Grands projets

loi

- 14 | Vie étudiante

mange,

- 17 | 1 % territorial

n

- 18 | Urbanism e

l:

- 20 | Sport de haut niveau

en

- 22 | Accessibilité

- 24 | Agenda

- 26 | Tribune libre

- 28 | Avec le Grand Nancy, agissez pour le climat !

Grand NancyActu
Le magazine de la Communauté urbaine & humaine

16

cy.org

© Créatif,

travail
dé.

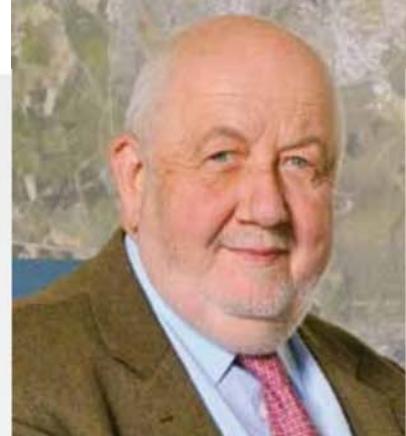


Agissez pour
le recyclage: dans
ce magazine
(papier structuré)
et Ecofolio.

Dans une démarche
d'optimisation des coûts,
le magazine Grand NancyActu
a été imprimé sur un papier
économique et écologique.

“C'est l'histoire de la métropole que nous écrivons ensemble avec les vingt communes.”

André Rossinot,
Président de la Communauté urbaine
du Grand Nancy



EN ROUTE POUR LA MÉTROPOLE !

édito

Une étape importante s'est ouverte pour le Grand Nancy qui compte parmi les structures intercommunales les plus anciennes et les plus avancées de France, d'abord District urbain en 1959, puis Communauté urbaine depuis 20 ans.

C'est l'histoire de la métropole que nous écrivons ensemble avec les 20 communes. Un premier chapitre s'est ouvert le 20 novembre avec une délibération fondatrice adoptée à l'unanimité par le Conseil communautaire. Elle demande aux 20 communes de se prononcer sur la transformation de la Communauté urbaine en métropole.

Cette procédure épouse le calendrier et la méthode, précisés par le Premier Ministre dans la lettre de mission qu'il a adressée au Préfet de Meurthe-et-Moselle le 7 septembre dernier. Ce dernier doit accompagner les élus dans leur démarche de préfiguration de la future organisation territoriale du sud du département d'ici le 31 mars 2016. Nous sommes bien dans le cadre d'un travail pleinement partagé avec l'État, les maires des vingt communes, le Président du Conseil départemental et le Président du SCoT Sud Meurthe-et-Moselle, et je les en remercie.

Les conditions sont-elles réunies pour devenir une métropole ? Nous en exerçons d'ores et déjà toutes les compétences. Nous avons d'ailleurs, parmi les métropoles et com-

munautés urbaines de France, la plus forte intégration des missions transférées par les communes. Des fonctions stratégiques de l'État ont été confortées dans le Grand Nancy, tels que le Rectorat et l'Agence Régionale de Santé à l'échelle de la nouvelle grande région, ainsi que d'importantes administrations. Par ailleurs, les services et les équipements à vocation métropolitaine enrichissent le territoire, à l'instar de l'Université de Lorraine, du CHRU de Nancy, des prestigieux laboratoires de recherche, du Centre de congrès Prouvé ou encore, dans l'avenir, Grand Nancy Thermal. Nous sommes ainsi dans la même configuration que Brest Métropole Océane, Communauté urbaine récemment transformée en métropole et dont nous avons rencontré les responsables le 28 octobre dernier.

Au cœur du Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, réalité pour 1,2 million d'habitants des villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Épinal, le Grand Nancy a donc toute légitimité à devenir une métropole d'équilibre dans ce nouvel espace régional qui aura comme capitale administrative l'Eurométropole de Strasbourg. La métropole du Grand Nancy conservera un temps d'avance dans la compétition des grandes villes européennes et confortera son rayonnement, pour elle-même au bénéfice des territoires voisins.



Les questions que vous vous posez

POURQUOI UNE MÉTROPOLE ?

- ▶ C'est la forme la plus intégrée des intercommunalités en France, et le Grand Nancy peut y prétendre parce qu'il exerce déjà toutes les fonctions métropolitaines.
- ▶ La France comptera quinze métropoles : Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille Aix-en-Provence, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et, bientôt, le Grand Nancy.
- ▶ La nouvelle grande région est constituée de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine, 5,5 millions d'habitants. Elle comptera deux métropoles : l'Eurométropole de Strasbourg, la capitale administrative, et le Grand Nancy, qui exercera un rôle de métropole d'équilibre.
- ▶ Les métropoles seront des acteurs clés pour les nouvelles régions pour notamment la mise en place du schéma de développement économique.

QUEL SERA LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY ?

- ▶ Le périmètre reste inchangé, celui des vingt communes du Grand Nancy. C'est l'approfondissement de la coopération intercommunale, déjà très poussée, qui est recherché.
- ▶ À moyen terme, des réflexions partagées seront envisagées pour une future extension du périmètre de la métropole.

QU'EST-CE QUE CELA CHANGERA POUR LES GRANDS NANCÉIENS ?

- ▶ Devenir métropole va renforcer le rôle du Grand Nancy de place de commandement stratégique, le rayonnement de l'agglomération, son attractivité.
- ▶ Tous ensemble, nous allons bâtir un nouveau projet métropolitain, garant du dynamisme et de l'avenir de notre territoire dans les domaines de l'économie, du numérique, de la transition

énergétique, de l'université et de la recherche, de l'aménagement du territoire, de l'Europe et de l'international.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

- ▶ 20 novembre dernier : délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil communautaire. Elle demande aux 20 communes de se prononcer sur la transformation de la Communauté urbaine en métropole.
- ▶ Saisine des 20 communes du Grand Nancy et réunion des conseils municipaux.
- ▶ Fin février 2016 : seconde délibération de validation pour prendre acte des délibérations communales, avant de saisir le gouvernement et obtenir le décret de création.



CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DE LA DÉLIBÉRATION SUR WWW.GRAND-NANCY.ORG

ÉCLAIRAGE

Conseil de Développement durable : "Logique et nécessaire"

"La transformation du Grand Nancy en métropole nous apparaît aussi logique que nécessaire. Logique, parce que les projets du Grand Nancy comme ceux exposés dans les travaux du Conseil de Développement durable ne s'arrêtent pas aux frontières du territoire", estime Dominique Valck, Président du Conseil de Développement durable du Grand Nancy, "il est nécessaire de repenser, plus que jamais, les interrelations, de fabriquer le sens commun et le projet de société avec les citoyens. C'est cela que doit incarner la Métropole." Et d'ajouter : "Nécessaire, pour ne pas laisser un vide dans le périmètre du Grand Est, ce qui appauvrirait considérablement le 'chemin des possibles' de nos territoires, alors qu'il est indispensable de jouer la carte des liens gagnants-gagnants entre rural et urbain."

Le 28 octobre dernier, une délégation composée de la majorité et de l'opposition du Grand Nancy, menée par André Rossinot, a été reçue par François Cuillandre, Président de Brest Métropole Océane, Communauté urbaine récemment transformée en métropole.

